

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_072 : AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (PLAI) -
PROJET D'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 2 LOGEMENTS PLAI PAR
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE AU 5 RUE SAINTE-CLAIRE EN COEUR DE
VILLE D'ALBI

L'an deux mille vingt et un, le treize avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 13 avril 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Christine TAMBORINI

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE,
Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN,
Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile
LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne
MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC,
Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire
GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL,
Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE,
Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ,
Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Camille DEMAZURE, Jean-
François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

mesdames Cindy COQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès
BRU, Marie-Christine CABAL.

Membres excusés :

Mesdames Sylvie FONTANILLES CRESPO, Martine LASSERRE, Danielle PATUREY,
Messieurs Frédéric CABROLIER, Éric GUILLAUMIN, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Gilbert HANGARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Thierry DUFOUR (pouvoir à
Christine TAMBORINI), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021

N° DEL2021_072 : AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (PLAI) - PROJET D'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 2 LOGEMENTS PLAII PAR PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE AU 5 RUE SAINTE-CLAIRE EN COEUR DE VILLE D'ALBI

Pilote : Habitat

Monsieur Bruno LAILHEUGUE, rapporteur,

Par délibération en date du 15 décembre 2016, et conformément aux objectifs du Programme Local de l'Habitat2015-2020, la communauté d'agglomération a décidé de soutenir financièrement la réalisation des logements locatifs sociaux aux loyers les plus abordables, les Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), pour adapter l'offre de logements aux revenus de la majorité des demandeurs.

Ce soutien financier a été renforcé par délibération en date du 18 décembre 2018, pour les PLAII inclus dans des opérations comportant 10 logements ou moins. Cette aide communautaire correspond à 10 000 € par logement.

L'opérateur social PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE a récemment fait part à l'Agglomération de sa demande de mobilisation de l'aide communautaire pour une opération d'acquisition-amélioration composée de 5 logements sociaux, située au 5 rue Sainte-Claire à Albi. Le projet est inscrit à la programmation de l'État : 2 PLAII (1T1 et 1 T3) et 3 PLUS (1T2, 1T3 et 1T4).

Cette opération concerne la réhabilitation d'un immeuble qui était entièrement vacant en cœur de ville d'Albi, et s'inscrit, à ce titre, dans les objectifs du dispositif Action Cœur de Ville d'Albi. Cette opération figure en annexe de l'avenant à la convention opérationnelle signée entre Action Logement, la communauté d'agglomération et la ville d'Albi en décembre 2020 (n°DEL2020-227). Dans le cadre de ce partenariat, PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE pourra bénéficier d'aides financières d'Action Logement, en contrepartie de réservations locatives sur une partie des logements pour loger les salariés des entreprises assujetties au 1% logement.

PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE intervient en tant que maître d'ouvrage de cette opération, via un bail à réhabilitation auprès de MIDI HABITAT (MHA), propriétaire de l'immeuble. L'étude thermique a conclu qu'une étiquette C serait atteinte, les logements seront dotés d'une chaudière gaz individuelle.

Caractéristiques du projet :

<i>Opérateur social</i>	<i>Commune</i>	<i>Type de travaux</i>	<i>Nombre de logements</i>	<i>Catégorie de logement</i>	<i>Coût total de l'opération</i>	<i>Aide de l'agglo</i>	<i>Exercice budgétaire</i>
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	Albi 5 rue Sainte Claire	Acquisition-amélioration	5 logements dont 2 PLAII	Appartements en cœur de ville	593 948 € TTC	20 000 €	à prévoir en 2021 et suivant

Conformément au règlement d'intervention communautaire en vigueur, PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE a adressé un dossier complet à la communauté d'agglomération.

L'inscription budgétaire de ce projet et le versement de l'aide communautaire réparti en 2 fois (30% au démarrage des travaux, et 70% à l'achèvement) interviendront sur l'exercice 2021 et suivant.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,
VU la décision du Ministère de la Cohésion des Territoires en date du 6 avril 2018 sélectionnant Albi dans la liste des 222 villes retenues dans le cadre du dispositif « Action Cœur de ville »,

VU la délibération N°DEL2018_119 portant sur la participation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au dispositif « Action Cœur de ville » d'Albi pour la période 2018-2022,

VU la délibération N°DEL2019_226 portant approbation de la convention de partenariat entre Action Logement, la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la ville d'Albi au titre du dispositif « Action Cœur de ville » d'Albi,

VU la délibération N°DEL2020_226 portant approbation de l'avenant de projet à la convention cadre « Action Cœur de ville » d'Albi du 17 août 2018 - phase de déploiement – Convention d'Opération de revitalisation du Territoire (ORT),

VU la délibération N°DEL2020_227 portant approbation de l'avenant à la convention opérationnelle entre Action Logement, la ville d'Albi et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, avec réservation prévisionnelle de concours financiers d'Action Logement au titre du dispositif « Action Cœur de ville » d'Albi,

VU la délibération N°DEL2016-176 portant sur les subventions communautaires à la production de logements locatifs sociaux PLAII,

VU la délibération N°DEL2018-235 portant sur les subventions communautaires pour soutenir la production locative sociale,

VU le règlement d'intervention communautaire, approuvé par délibération N°DEL2018-235,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 30 mars 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ATTRIBUE à PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE, la subvention communautaire d'un montant de 20 000 € pour le projet d'acquisition-amélioration de deux

logements locatifs sociaux PLAI situés au 5 rue Sainte-Claire en cœur de ville d'Albi,

AUTORISE le vice-président délégué à l'habitat à signer la convention correspondante à l'opération ci-annexée,

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus à cet effet sur l'autorisation de programme N°2017-01 « aide communautaire à la production de logements locatifs aidés ».

Pour extrait conforme,
Fait le 13 avril 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL